

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 3

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 26 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 20 septembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

Était absente excusée : MME ISABELLE SEROR

Monsieur FREDERIC BAMIERE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/79

Objet : Election du 4^{ème} adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-7-1,
Vu la délibération 2014-49 du Conseil Municipal du 04 avril 2014 fixant le nombre d'adjoints à 9,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame FLORENCE TOULZE a été élue 4^{ème} adjointe au Maire, par délibération 2017-85 du Conseil Municipal du 12 juillet 2017,

Par courrier, en date du 27 août 2018, Madame FLORENCE TOULZE a fait part de sa démission de son poste d'adjointe au Maire, acceptée par Monsieur le Préfet, et notifiée à Madame TOULZE le 15 septembre 2018.

Madame FLORENCE TOULZE continuera à siéger à l'Assemblée délibérante comme Conseillère Municipale.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la candidature de Monsieur JOËL FEULLERAT au poste de 4^{ème} adjoint pour remplacer Madame FLORENCE TOULZE

Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le 27 SEP. 2018

ID : 031-213105612-20180927-D2018_79-DE

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
b) Nombre votants (enveloppes déposées).	32
c) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)	5
d) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)	2
e) Nombre de suffrages exprimés (b – c - d)	25
f) Majorité absolue	17

Monsieur JOËL FEUILLERAT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} adjoint au Maire de la Ville de L'Union, en remplacement de Madame FLORENCE TOULZE.

L'intéressé a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 27 SEP. 2018

- Affiché le 27 SEP. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

